

Origine des Lois des Dwemers

Ce passage est un résumé de l'évolution de la loi et des coutumes dwemers, qui prennent racine dans la culture des hauts Elfes.

En résumé, d'après ce que j'ai été en mesure de découvrir sur l'évolution des coutumes des tribus bosmers, je crois qu'elle a été en tout point comparable à l'évolution des lois aldmers. L'ancienne responsabilité envers les esclaves et les animaux se limitait à un simple renoncement qui, comme dans l'archipel de l'Automne, s'est mué plus tard en compensation.

Et quel est le rapport avec nos lois aujourd'hui ? En ce qui concerne l'influence des lois aldmers sur les nôtres, particulièrement la loi du maître et du serviteur, on peut faire le rapprochement dans chaque jugement qui a été prononcé au cours de ces cinq cents dernières années. Il a déjà été établi que nous imitons encore aujourd'hui le raisonnement des magistrats aldmers, aussi infondé soit-il. Et je démontrerai comment la coutume aldmer est également présente dans les cours des Dwemers.

Dans les lois de Karndar (an 1180 du calendrier dwemer), il est dit : " Si l'esclave d'un seigneur tue un homme libre, quel que soit ce dernier, le propriétaire devra remettre trois beaux instruments et le corps du criminel à la famille de la victime."

Il y a de nombreuses autres citations similaires. Et le même principe est généralisé, même dans le cas d'un homme tué par un centurion.

" Si un homme travaillant avec un animoncule est tué par ce dernier, l'animoncule devra être démonté et ses pièces remises à la famille du défunt dans les trente jours suivant le décès. "

Il est instructif de comparer ceci avec ce que Dhark mentionne en ce qui concerne les animaux de la forêt de Tenmar.

" Si un félin des marais était tué par un Argonien, sa famille était en disgrâce tant qu'elle n'avait pas tué et mangé cet Argonien ou un autre. De plus, si un félin mourait après être tombé d'un arbre, sa famille pouvait se venger en déracinant l'arbre, en lui arrachant les branches et en les dispersant dans toute la forêt. "